

De Leide ce 21. May 1661.

14.

ACAD.
LUGD. BAT.
BIBL.

Je ne sçay qui peut encore avoir presté cette charité à S.
A. M. de dire qu'elle a refusé le Doct. Romps à la
Reyne. Car il est certain qu'elle ne l'a pas fait. Mais seu-
lement écrit aux Docteurs, qui n'estoit pas luy mesme fort
porté à ce voyage, de voir si La M^{lle} ne pourroit pas con-
sister de son frere ou de son beaufrere, & cela comme de luy mesme
sans parler de Madame. Et que si elle s'immignoit que non,
elle ne pouvoit pas bien refuser qu'il allast. Je ne sçay com-
ment il s'en sera acquitté, et suis tres-marié que S. M. aye
pris de la quelques dis-plaisirs contre S. A. M. qui n'a pas
eu la pensée de la disobliger. Je ne l'ay pas encore veüe
aujourd'huy; mais je sçay qu'elle en sera fort avertie; car il
n'est pas temps de disobliger des personnes de cette qualité,
& qui, comme vous dites fort bien, sont capables de faire du
bien ou du mal.

J'avois ordre de Madame de vous envoyer la Proposition de l'Am-
bassadeur d'Espagne à Londres touchant le mariage de nostre
Princesse, & en avois déjà fait une copie à cet effect, que vien-
nent d'arriver les Lettres de Hollande qui nous l'apporte toute im-
primée de la Haye, de sorte que vous l'aurez déjà eüe; Qu'elle
merveille! Nos gens de Hollande n'en sont ils pas amoureux?

Je viens de la Cour ou comme j'ay creu, j'ay veu S. A. M. avertie
du dis-plaisir que la Reyne a pris à tort contre elle, et a pris
Hug. 37.

aussi tost la plume pour escrire a S. M. esperant qu'on
la trouvera encore a Helvet, ou elle mande aussi au Doct.
Rompé qui elle luy donne la liberte & permission de la suivre,
comme d'estoit aussi son intention au cas que S. M. ne se
pust contenter de son frere ou de son beaufrere. Son. Alt.
Madame sera bien aise que vous voyez sa promesse au
Doct. que vous verrez ne perdre pas un refus absolu. Mais
je ne sçay si led. Doct. aura mesnagé cette affaire assez dis-
crettement, puis qu'il y alloit un peu de son propre interest.
Quand a ce qui S. M. se formalise encore que S. A. M. ne
luy a pas respondu de sa main. Elle luy en fait & force ex-
cuses dans sa lettre, car effectivement S. A. M. avoit une di-
fluxion sur un oeil, a quoy elle est assez sujette, & le temps
estoit fort court; car le Courier portoit son retour, a cause de
soit il, que la Reyne devoit partir Monday. La ~~lettre~~ ^{lettre} de Ma-
dame estoit au risk indiscible. J'esper que tout se racomode-
ra; car il n'y a eu aucune mauvaise intention.

Je suis bien enarrj qu'en cette conjoncture vous serez obligé de fai-
re le voyage de Bruxelles; mais quel remede? son Alt. Mad.
le jugeant necessaire, quand ce ne seroit que pour respondre
un jour de nos devoirs, ce que S. A. M. a jugé ne se pouvoir
pas bien si on envoieit seulement un jeune.

Il est bon que l'avis du conseil soit venu sur l'affaire de
Van Santen, & sur la Declaration de Bornius; car Madame
commençoit a en murmurer. Je suis intimement de votre
sentiments touchant la competence de ces droits contre Tri-
glancius. Cependant il s'importe sur ce sujet, & se fait tost;

Le Comte de Turenberg est parti avant la venue de votre
avis touchant Hiral. S. et M. n'a pas laissé par avance
de luy répondre conformément aux avis, & luy témoigner
quelq. ressentiment des violences commises contre les sujets
& l'autorité de S. A. Mais il en a excusé son Prince
& tout rejeté sur ceux de Liège, protestant que son Prin-
ce ne désire rien tant que de vivre en bonne correspondance
& amitié avec Son Alte. nostre Maître. Enfin force bel-
les paroles.

J'espère que votre voyage de Bruxelles ne sera pas long, &
que vous serez bien tost de retour à la Haye. Possible vous
voudrez vous voir à Turnhout ou on parle que S. A. et
Madame doivent bien tost aller prendre les eaux de Spa.

Je suis

Comme

votre très humble & très obéissant
serviteur

F. Rives.

[Faint, illegible handwritten text in a cursive script, likely Dutch, covering the entire page. The text is mirrored across the page, suggesting bleed-through from the reverse side. The handwriting is dense and fills most of the page area.]